**Le partenariat stratégique UE-Inde, un nouveau chapitre**

**FR**

**Alors que l’UE cherche à élargir son cercle de partenaires clés, dans un contexte d’incertitude quant aux relations transatlantiques, l’Inde apparaît comme un allié parfait. Constituant la plus grande démocratie au monde sur un plan formel, ce pays dispose d’un marché et d’une croissance économique (notamment dans le domaine des technologies vertes) qui offrent de précieuses perspectives aux entreprises de l’Union. La Banque mondiale s’attend à ce que d’ici à 2030, l’Inde surpasse le Japon et l’Allemagne et devienne la troisième économie mondiale.**

La position géographique stratégique de l’Inde au cœur de la région indo-pacifique, par laquelle transite environ 80 % du volume total du commerce mondial, en fait un partenaire essentiel pour maintenir la sécurité de la région et préserver la liberté de navigation, qui sont si cruciales pour les intérêts de l’UE.

Depuis un certain temps, l’UE et l’Inde négocient un accord de libre-échange, un accord de protection des investissements et un accord sur les indications géographiques. Elles coopèrent également sur un large éventail de domaines stratégiques, s’agissant notamment de la sécurité, du climat et de l’énergie, de la connectivité, de la recherche et de l’innovation, et de l’espace. Toutefois, le partenariat n’a pas encore atteint son plein potentiel et l’urgence géopolitique lui donnera peut-être un nouvel élan.

Ces dernières années, l’Inde, qui maintient une relation privilégiée avec la Russie et qui renforce actuellement ses liens avec l’administration Trump, a développé des relations en matière de sécurité avec plusieurs pays de l’Union. Au cours des dernières décennies, New Delhi a notamment établi un partenariat solide avec la France, seul pays de l’UE à disposer de territoires et d’une présence militaire permanente dans la région indo-pacifique. L’Inde est l’un des principaux partenaires de la France en matière d’armement depuis de nombreuses années. Dans le cadre d’un dialogue annuel sur la défense (au niveau des ministres de la défense) et du Haut comité de coopération de défense (au niveau des secrétaires d’État), la France et l’Inde se sont entendues sur la feuille de route à l’horizon 2047, établie en vue du centenaire de leurs relations bilatérales.

D’autres pays de l’UE, dont l’Italie, l’Allemagne, l’Espagne et la Suède, ont mis en place des partenariats stratégiques avec l’Inde et ont également commencé à développer une coopération en matière de défense avec ce pays. Certains analystes ont souligné que l’absence d’un cadre institutionnel formel au niveau de l’Union limitait la collaboration militaire entre l’UE et l’Inde. Ils proposent que l’Inde soit incluse dans le Fonds européen de la défense et qu’un partenariat militaire bilatéral soit mis en place sur un plan formel.

La récente visite de la Commission en Inde dénote clairement un renforcement stratégique des relations que l’Union entretient avec l’Inde. Dans son avis, le CESE souligne la nécessité d’une nouvelle feuille de route ambitieuse, adaptée au contexte politique et stratégique actuel.

La Commission européenne doit de toute urgence intensifier les négociations avec l’Inde sur un accord de libre-échange, afin de faire de ce pays l’un des partenaires privilégiés de l’Union dans une perspective stratégique, d’étendre la coopération dans tous les domaines, de promouvoir plus avant, à l’échelle internationale, des échanges commerciaux équitables, inclusifs et fondés sur des règles, et de s’appuyer sur l’histoire et les valeurs communes de nos civilisations ancestrales, ainsi que sur notre appréhension partagée des réalités contemporaines.

Le CESE suggère également de développer plus avant la coopération que l’Union européenne et ses États membres entretiennent avec l’Inde au titre de projets bilatéraux et multilatéraux dans le domaine des infrastructures, de la construction, en particulier les ports en eau profonde et les aéroports, ainsi que de la connectivité énergétique.

Il y a clairement lieu d’approfondir la collaboration de l’Union européenne et de ses États membres avec l’Inde en matière de défense et de sécurité, en particulier dans le secteur de la R&D et de l’innovation, en y incluant des projets communs dans le domaine spatial et celui des technologies à double usage, et en mettant particulièrement l’accent sur la contribution des petites et moyennes entreprises (PME).

Le CESE invite aussi le Conseil européen, la Commission européenne et les États membres de l’Union à réactiver d’urgence la table ronde UE-Inde, dont il est partie prenante, et à y associer la société civile.